

## Informations

### Pharmacie de Garde

Lorsque vous cherchez une pharmacie de garde, vous n'êtes pas obligés d'appeler le 17 ou d'aller à la gendarmerie : Vous faites [www.3237.fr](http://www.3237.fr) sur internet et **vous obtenez la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile** en indiquant les critères de recherche (code postal ou ville et le code à recopier).

Le site [www.3237.fr](http://www.3237.fr) permet de trouver les pharmacies de garde par département, même si toutes ne sont pas encore couvertes... (Accessible 24h/24h)

*Faites suivre si vous souhaitez rendre service à vos familles, amis et connaissances.*



## Modalités d'accueil gendarmerie

### Castillon la Bataille / St Emilion / Lussac

Fonctionnement expérimental :

- **Du lundi au samedi** : accueil public à la gendarmerie Castillon-la-Bataille : 09/12h et 14/17h.

- **Dimanche et jour férié** : plus d'accueil. Un gendarme filtre les appels de 09/19h.

- **Si faits urgents dans la journée** : contacter entre 08/12h et 14/19h la gendarmerie de Castillon-la-Bataille (05 57 56 05 35), un gendarme « local » répond. Entre 19h jusqu'à 8h le lendemain matin, les appels sont déviés auprès d'un opérateur à Bordeaux (33). Entre 12/14h : appels déviés à Bordeaux(33).

- **En cas d'urgence à n'importe quelle heure**, on peut toujours composer le « 17 ».

- **Plaintes sur rendez-vous** à la brigade de gendarmerie de Lussac possible pour des infractions mineures (pré plainte en ligne – voir sur internet le champ des infractions concerné : vol divers...)

**En résumé, deux gendarmes (accueil physique) du lundi au samedi à Castillon répondent et renseignent aux attentes de la population entre 09/12h et 14/17h**

## MAIRIE DE PETIT PALAIS ET CORNEMPS

106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps  
Téléphone : **05 57 69 62 03**

### HORAIRE : Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Mardi : 14h - 18h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 18h30

Vendredi : 9h - 12 h et 14h - 18h30

### Congés secrétariat de Mairie :

*Du 13 Août 2018 au 2 septembre 2018 inclus.*

**Permanences** : Mardi 28 août 2018 de 14h00 à 18h30 - Jeudi 30 août 2018 de 14h00 à 18h30 - Vendredi 31 août de 9h00 à 12h00

E-mail : [mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr](mailto:mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr)

Site web : [www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr](http://www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr)

## Messes à Petit Palais

### Horaires d'été 2018

Dimanche 17 Juin à 10h.

Samedi 7 Juillet à 18h30.

Dimanche 29 Juillet à 10h.

Dimanche 23 Septembre à 10h.

## Le marché



Merci à tous les fidèles qui permettent au marché de vivre tous les vendredi après-midis et cela depuis 2 ans ½.

## Balade des voitures anciennes



Dimanche 21 Octobre 2018  
Organisée par Auto-Moto Passion.

## Marche contée

### Dimanche 1er Juillet 2018

Départ à 9h

Organisée par l'association « Rouge de Rouge » animée par la compagnie théâtrale Millésime. Boucle de Petit Palais Lussac sur les traces des lavandières et de mille histoires qui se disaient autour des lavoirs. Départ à 9h - Final en musique dans l'église de Petit-Palais avec GioGio Bocciet Hélène Seguin avec visite commentée de l'église par « les amis de Léo ».

Informations et inscriptions auprès de l'association **ROUGE DE ROUGE**  
**07 86 58 51 97** ou  
[madigatinel@orange.fr](mailto:madigatinel@orange.fr)

## Journal municipal N°22 JUIN 2018

- Édité à 330 exemplaires -  
Directrice de la publication :  
Patricia RAICHINI  
Graphisme / Impression :  
Caruso33 et U'RSELF



# PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

*Bulletin municipal n°22*

Juin 2018

## ÉDITORIAL

*Chères et chers administrés,*

Nous y voilà ! Votre service public va bientôt être un peu perturbé.

Courant septembre, commenceront les travaux de réhabilitation du garage, près de la mairie. Il deviendra salle du conseil et des mariages. Concernant l'accessibilité, l'agrandissement et l'aménagement de notre maison commune, les travaux débuteront début décembre. Mi-novembre, les bureaux de la mairie seront transférés dans la salle des fêtes pour environ 6 à 7 mois.

L'accès à la cour de l'école se fera par le chemin menant au garage communal. Un mode de fonctionnement sera mis en place et je remercie par avance les parents de bien vouloir le respecter.

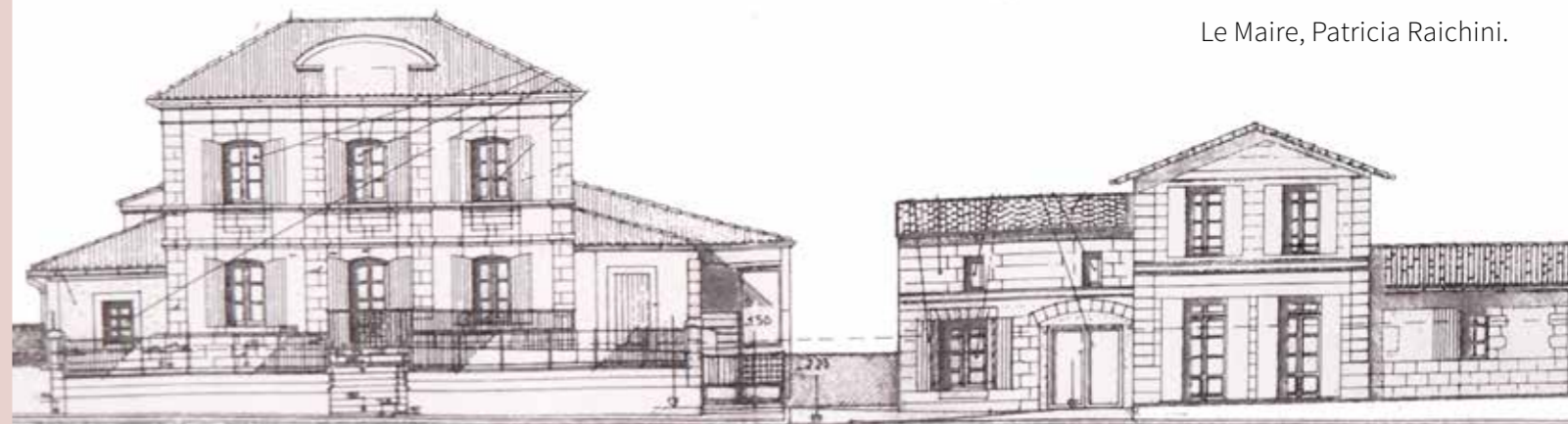
Il est évident que cela va occasionner quelques désagréments. Particulièrement pour nos associations qui durant cette période, ne pourront se réunir autour des traditionnels repas festifs. Mais l'amitié et la fidélité ne se tarissent pas en si peu de temps.

Pendant cette période, débuteront aussi, les travaux relatifs à l'assainissement et à l'enfouissement des réseaux dans le bourg. Tout ceci présage un peu de bouleversement dans nos habitudes. Il faudra un peu de patience et d'indulgence, mais le résultat sera très appréciable.

Le 16 juin aura lieu la fête du village et comme l'année passée, le Conseil Municipal offre aux Palaisiens, une réduction sur le prix du repas. Ce moment festif, en période estivale, favorise les rencontres entre habitants. Le samedi 7 juillet de 9h à 12h30, Petit Palais et Cornemps organise les jeux inter-villages. Votre participation à ces divertissements permettra leur réussite. Nous comptons sur vous. Pour cela contactez Patrick Bardessolles au 07 84 12 86 45.

En attendant, je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été.

Le Maire, Patricia Raichini.



## NOUVEL'R

Nouvel' R : Laboratoire d'immersion destiné aux porteurs de projets autour de l'économie circulaire. Situé sur le site de Saint-Denis de Pile, Nouvel'R est une association qui vise à promouvoir l'économie circulaire sur le territoire couvert par le SMICVAL. Aux côtés de ce syndicat mixte, des intercommunalités et des entreprises s'associent pour accompagner des porteurs de projets, permettant ainsi de favoriser la création d'entreprises. L'objectif de cette association vise 100 à 200 emplois d'ici 5 ans.

L'économie circulaire a pour ressources les déchets et la réussite de cette économie passe par la récupération, la réparation, de nouvelles utilisations. Il ne s'agit pas d'arrêter de consommer mais il faut consommer différemment. Il s'agit d'un véritable enjeu environnemental et économique dans le but de réduire le tonnage des déchets et de créer des emplois.

Exemples de projets : la transformation du papier en isolant thermique ; la méthanisation qui permettra de produire du gaz et de l'électricité à partir de lisier, de boues d'assainissement ; le recyclage de plaques de plâtre... Ainsi, au SMICVAL de St Denis, vous pourrez voir de drôles de locaux.

## BUDGET 2018

### AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2017

Résultat de l'exercice

**excédent : 61 711,58 €**

Résultat reporté de l'exercice antérieur

**excédent : 289 185,86 €**

Résultat de clôture à affecter

**excédent : 350 897,44 €**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice

**déficit : 17 635,02 €**

Résultat reporté de l'exercice antérieur

**déficit : 10 712,15 €**

Résultat de clôture

**déficit : 28 347,17 €**

Besoin réel de financement

**28 347,17 €**

Excédent reporté à la section de fonctionnement

**322 550,27 €**

### VOTE DES TAXES 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2018 des taxes directes locales :

<b>Taxe d'habitation :</b>	12,43 %
<b>Taxe Foncière Bâti :</b>	12,70 %
<b>Taxe Foncière Non Bâti :</b>	38,10 %
<b>Pour un produit attendu de</b>	139 579 €

### VOTE DU BUDGET UNIQUE 2018

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **769765,27 €**

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **693227,17 €**

### PRINCIPALES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2018

Projet Mairie Aménagement et extension de la Mairie avec accès PMR et Aménagement d'une grange existante en salle de conseil municipal et salle des mariages.

Plateforme élévatrice PMR.

Travaux de voirie sur diverses voies communales - Acquisition de portiques accès stade et aire de Loisirs.

Changement des huisseries à la cantine

Le budget est voté à l'unanimité.

À La recherche d'un emploi ?

### LE PLIE DU LIBOURNAIS VOUS ACCOMPAGNE

#### Comment ?

Le PLIE, *Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*, par l'intermédiaire des référents de parcours, propose un **accompagnement individualisé** : mobilisation, formation, travail en entreprise.

Les référents PLIE ont la possibilité d'accéder directement à l'ensemble de l'offre des partenaires : Le Département, la Région, Pôle Emploi, Réseaux d'entreprises, Emplois aidés, et de ce fait, de multiplier les opportunités de qualification et de retour à l'emploi pour les participants accompagnés.

#### Pour qui ?

Vous avez **plus de 25 ans** et vous résidez sur une des **communes adhérentes** au PLIE.

Vous souhaitez vous engager dans un accompagnement renforcé à la recherche d'un emploi ?

Renseignez-vous sur [www.plielibournais.fr](http://www.plielibournais.fr) - 05 57 51 56 67



## LANCEMENT D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Une étude pré-opérationnelle a été lancée en mars 2017. Le diagnostic territorial a mis en avant plusieurs tendances parmi lesquelles **une certaine fragilité sociale de la population, la part importante de propriétaires occupants (66%) dans la composition de la population et parmi lesquels 42% seraient éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)** et, par conséquent, **le manque d'offre locative à loyer maîtrisé, mais également un parc de logements privés particulièrement ancien et dégradé au sein duquel des phénomènes de vacance sont largement observés.**

**Les conclusions de cette étude**, rendues en décembre 2017, **ont confirmé et calibré la nécessité de conduire un dispositif d'accompagnement de la réhabilitation des logements privés.**

**Aussi la mise en œuvre d'une OPAH viserait à répondre aux enjeux suivants :**

- Lutter contre la vacance des logements sur un territoire marqué par une certaine déprise démographique et une dévitalisation prononcée des centres bourgs ;
- Lutter contre les situations d'habitat indigne et de mal logement ;
- Favoriser le maintien à domicile des personnes handicapées ou personnes âgées en lien avec le vieillissement de la population ;
- Communiquer et aider sur les travaux liés aux économies d'énergie en lien avec un parc bâti ancien et dégradé ;
- Produire des logements avec des loyers maîtrisés répondant aux besoins locaux (personnes âgées, « décohabitants », travailleurs agricoles...)

Un programme d'intervention et des objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été fixés en conséquence sur la période 2018-2023. Il est donc fixé un objectif de réhabilitation de :

- 155 logements de propriétaires occupants sur 5 années, soit une moyenne de 31 par an ;
- 30 logements de propriétaires bailleurs sur 5 années, soit une moyenne de 6 par an.

Des enveloppes prévisionnelles propres à chaque partenaire de la future OPAH ont été définies.

L'enveloppe de la communauté de Communes destinée aux financements de travaux de réhabilitation est ainsi estimée à 506 667€ lissés sur 7 à 8 exercices budgétaires.

Pour mener à bien cette OPAH, la mission de suivi-animation prévoit :

- La mise en œuvre d'une communication adaptée ;
- La mobilisation d'un réseau partenarial divers (associations locales d'accompagnement social, réseaux de professionnels du bâtiment et de l'immobilier...)
- Un appui individualisé auprès des propriétaires occupants et bailleurs ;
- La mise en place des démarches simplifiées assises sur des circuits de validation courts ;
- Un accompagnement des élus lorsqu'il sera notamment nécessaire de prendre des arrêtés ou de réaliser des travaux d'office ;
- L'approfondissement de la stratégie de lutte contre la vacance en caractérisant les statuts de propriétés et la stratégie patrimoniale de propriétaires de biens vacants ;
- Une étude de faisabilité et l'éventuelle mise en place d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) priorisée sur le centre bourg de Saint-Emilion mais pouvant également porter sur d'autres secteurs du Grand Saint-Emilionnais.

**Toutes les communes peuvent être accompagnées quelle que soit leur taille.**

## PATRIMOINE

Le 10 mai 2018, l'évêque auxiliaire Monseigneur Bertrand Lacombe, en accord avec le secteur paroissial de S<sup>t</sup> Médard de Guzière - S<sup>t</sup> Seurin / L'Isle a visité des « clochers » du secteur. A 17h, il était reçu à l'Eglise St Pierre de Petit Palais et Cornemps. Ce fut l'occasion de lui présenter la valeur historique et architecturale de ce monument classé ; la présentation a été réalisée par Mme Sabine Gaucher-Piolat.

La municipalité a bien conscience que ce patrimoine, joyau de l'art roman, mérite une restauration, très coûteuse certes mais nécessaire. Après la mise en conformité de la mairie, ce sera sûrement l'autre grand chantier.



### MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS

La Mission Locale du Libournais accueille **les jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire pour les accompagner dans la construction de leur parcours professionnel. Orientation, recherche d'emploi, formation mais aussi logement, transport... l'équipe de la Mission Locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation. Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les dispositifs de l'Etat et en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique.

La mission locale c'est aussi **l'Espace Métier Aquitaine (EMA)**, espace d'informations et de ressources ouvert à tout public en recherche d'informations et / ou d'appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle

Comment **s'inscrire à la mission locale proche de chez vous** (uniquement sur rendez-vous) :

Mairie – Esplanade Charles de Gaulle BP 26 à Saint Seurin – Monsieur Karine BETAOUAF

Partél : **05 57 51 71 27** & par mail **M.local.libourne@wanadoo.fr**

Consultez notre site internet **missionlocale-libournais.org** & **rejoignez-nous sur Facebook**